

Flers

Flers. Au collège Sévigné, la chorale n'a pas attendu le ministre

OUEST-FRANCE.FR | lundi 29 janvier 2018

424 mots



Cette année, la chorale du collège Sévigné compte 47 membres, de la 6e à la 3e. Elle existe depuis les années 80 et est menée depuis 1994 par Grégoire Brée (ici de dos). - Crédit Maxime Pionneau

Pour la rentrée 2019, chaque école et collège devront disposer d'une chorale. C'est déjà le cas au collège Sévigné. Nous avons rencontré le professeur qui s'en occupe, Grégoire Brée.

« Une chorale dans chaque école et dans chaque collège à l'horizon 2019 ». C'est l'objectif annoncé, le 11 décembre dernier, par Jean-Michel Blanquer (ministre de l'Éducation nationale) et Françoise Nyssen (ministre de la Culture). Pour permettre cette initiative, un budget de 20 millions d'euros par an est prévu.

Au collège Sévigné de Flers, on n'a pas attendu les déclarations ministérielles pour faire chanter les élèves. On a rencontré celui qui mène la chorale de l'établissement depuis 1994. Grégoire Brée rappelle qu'il n'est pas juste « prof de musique », mais bien « professeur d'éducation musicale et de chant choral ».

Une chorale dans chaque établissement ?

L'annonce des deux ministres n'a pas déplu à Grégoire Brée. Évidemment. Ce contrebassiste, qui œuvre également dans le groupe Le jazz du lundi soir, tient cependant à nuancer : « Ça m'a fait rigoler, je ne l'ai pas attendu pour défendre la chorale ! » Il sourit. Et pour cause : au collège Sévigné de Flers, la chorale existe depuis les années 80. Cette année, 47 élèves y participent.

Ce dernier explique que « l'heure de chorale n'est reconnue que depuis l'an dernier. Avant, il n'y avait pas de statut officiel. » Une première étape dans ce qu'il considère comme « le combat de (s) a vie ».

Plus d'informations dans *Ouest-France* Orne de lundi 29 janvier 2018, édition papier ou [numérique](#).

Maxime PIONNEAU/Ouest-France Flers